

Commission Agritourisme du 07/10/2008

À la Communauté de Communes

du Pays Vernois

Étaient Présents : Marie Claude KERGOAT, Stéphane WAGNER, Yves LEYNAERT, Patricia REBILLOU remplace Mme Corinne CABRILLAC, Hélène DUBUSSY, Mme CATHALA remplace Christian CRAMAREGEAS, Emmanuel LEGAY, Gilles MOTARD, Laurent ROUSSET, Eric JEAMMET, J.Claude BONNET, Gérard EBRARD, Yves MASSOUBRE, J. Patrick CHARPENTIER

Absents excusés : Ludovic GRANGER, Stéphane BRESSON d'ASPPI 24,

J. Pierre SAINT-AMAND.

Invitée : Mme Flore BOYER.

M.C.KERGOAT ouvre la séance à 18h15. Elle remercie tous les délégués présents à cette réunion.

Afin de mener un bon travail en partenariat avec la Chambre d'Agriculture M.C.KERGOAT a invité Flore BOYER.

F.BOYER est Conseillère Agricole à l'antenne du Périgord Central, basée à Douville. Elle travaille, entre autre, sur les projets touristiques (chemins de randonnées...) elle mène de nombreuses actions dans le domaine agricole sur 5 cantons dont le territoire de VERGT. En 2005, elle a présenté un état des lieux chiffré indiquant le nombre d'agriculteurs, d'élevages, de productions végétales, animales etc ... Elle est accompagnée par Julien DELMONT préparant un BTS en alternance.

Afin d'instaurer un dialogue sur différents points, F.BOYER remet un questionnaire à chaque membre de la commission.

Celui-ci permet de :

1. Débattre sur les connaissances du monde agricole, commune par commune, puis sur le canton.
2. Synthétiser les réponses et les remarques afin d'aider la commission de l'agritourisme dans l'étude de ses futures actions.
3. Mettre à jour l'état des lieux présenté précédemment.

Question 1 :

Difficultés à déterminer le nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles sur chaque commune. Celles-ci sont dues à des ambiguïtés telles que :

- ❖ les différences entre exploitations agricoles et agriculteurs
- ❖ les statuts des exploitations et des agriculteurs: Associations, GAEC, EARL...
- ❖ les statuts des conjoints : Associés, collaborateurs, salariés, etc...

Question 2 :

En règle générale, l'âge moyen des agriculteurs, par commune, est de 41 à 50 ans. Une étude sera réalisée pour définir plus minutieusement l'âge moyen, commune par commune, puis sur le canton. La connaissance de la tranche d'âge est importante à connaître pour le devenir de l'exploitation. Il faut noter également une ambiguïté sur le statut de l'exploitant retraité ou non.

Question 3 :

L'agriculture semble dynamique, diversifiée et innovante.

Cependant elle est définie comme très complexe. Les agriculteurs :

- ❖ s'interrogent et n'envisagent l'avenir qu'à courte échéance.
- ❖ raisonnent et réagissent plus en terme de subventions qu'en terme de production et d'envie.

La commission souhaite donc connaître et comprendre les différentes aides et subventions afin de se positionner sur les actions à mener.

Question 4 :

L'implication de l'agriculteur dans la vie de la commune est surtout liée à la personne. Elle peut être différente si l'agriculteur est membre du Conseil Municipal ou s'il s'investit dans la vie associative du village.

Question 5 :

Il est difficile de définir les relations entre ruraux et agriculteurs. Comme précédemment, celles-ci dépendent en partie de la personnalité et des affinités entre chacun. De plus, il est constaté une absence de relations engendrant un manque de compréhension et d'écoute.

Un échange basé sur l'activité du monde agricole entre néo-ruraux et agriculteurs permettrait de nouer de nouvelles relations.

Question 6 :

Le Festival de l'Élevage, organisé à GRUN – BORDAS, en Juin 2007, a été une manifestation bien appréciée qui a attiré un très nombreux public. Cette manifestation, qui change de canton tous les ans, a eu lieu dans un environnement agricole, avec la présence de différents élevages ; les visiteurs ont pu observer des démonstrations diverses, du machinisme... de nombreux stands concernant l'agriculture, l'environnement. Cela pourrait expliquer, en partie, la fréquentation plus discrète lors du Comice Agricole qui a lieu en milieu urbain...

Question 7 :

Fragilités ou faiblesses de l'agriculture :

- ❖ Surcharge de travail pour les agriculteurs,
- ❖ Incertitude des productions dans l'avenir,
- ❖ Agriculteurs dépendants de leur banque,
- ❖ Trop grosses structures
- ❖ Petits nombres d'agriculteurs qui subsistent
- ❖ Vieillesse de l'agriculteur entraînant une réflexion sur la reprise de l'exploitation avant la retraite.

G.MOTARD évoque le fait que les agriculteurs préfèrent vendre leurs parcelles en terrain constructible plutôt que de vendre leur exploitation.

Question 8 :

Atouts de l'agriculture : Bonne réussite dans la vallée du Vern

- ❖ Entretien et animation du paysage (présence d'animaux)
- ❖ Entretien des chemins ruraux
- ❖ Agriculture diversifiée. Toutes les filières, soit 21 filières au total, sont représentées. Le canton de VERGT est le seul canton de la DORDOGNE à proposer toutes les filières qui composent l'agriculture.

Question 9 :

Actions qui manqueraient si les agriculteurs venaient à disparaître :

- ❖ Entretien du paysage par différentes filières de culture
- ❖ Entretien de la forêt par son renouvellement
- ❖ Reconnaissance de production de qualité : Label
- ❖ Production locale
- ❖ Tradition
- ❖ Maintien de l'équilibre naturel
- ❖ Les ressources financières contribuent à la vie économique

Question 10 :

Actions qui pourraient être mises en place pour valoriser, pérenniser ou développer l'agriculture sur les communes et le canton :

- ❖ Permettre aux gens de prendre des risques pour les reprises d'activités
 1. Le parrainage : transmettre le savoir-faire, partager le quotidien et les décisions. Le parrainé aurait un statut de stagiaire rémunéré. J.C BONNET considère difficile de trouver des agriculteurs qui transmettent leur savoir-faire à des personnes étrangères à leur famille.
 2. Gérance de l'exploitation : laisse plus d'autonomie au repreneur
- ❖ Valoriser les agriculteurs qui font de la transformation :
 1. Organiser des visites dans les fermes. L'antenne Périgord Central va développer les fermes ouvertes et ce, dans le courant de l'hiver. L'objectif est d'avoir une ferme ouverte au public, par canton.
 2. Création d'une plaquette pour faire connaître les produits : il est difficile aux agriculteurs d'avoir plusieurs « casquettes » producteur, transformateur, commercial. Les élus pourraient prendre en charge la communication pour les visites des fermes et la création d'une plaquette de productions locales.
 3. Organiser un échange entre agriculteurs pour créer une boutique de produits de transformation (maison de producteurs). Le travail des élus serait de trouver un lieu de commercialisation.

4. Réfléchir à un positionnement d'un marché en parallèle au marché traditionnel.

Question II :

Éléments supplémentaires qui permettraient de mieux connaître l'agriculture et ses productions :

- ❖ Connaître les évolutions sur 3 ou 4 ans pour avoir un aperçu de ce qui se passe en profondeur : nombre d'exploitations, nombre d'agriculteurs par filière et moyenne d'âge,

- ❖ Bilan des agriculteurs qui partent à la retraite : il y a beaucoup de demande d'installation, surtout pour les filières du maraîchage et de la vente directe car elles sont beaucoup moins onéreuses et beaucoup plus rentables que l'élevage.

- ❖ Bilan sur les labels (I.G.P...)

- ❖ Renseignements sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

- ❖ Visite d'une exploitation multi- productions (élevage, culture, transformation) prête à renseigner sur ses méthodes de travail, son temps de travail, sa rentabilité, son cycle de production, son foncier, ses contraintes financières.

F.BOYER fera une synthèse relative à ce questionnaire. Elle préparera également une mise à jour de l'état des lieux présenté en 2005 et re-listera toutes actions citées en commission, ce jour.

Il est prévu d'organiser une nouvelle séance de travail dès le début du mois de décembre après l'achèvement de la synthèse de F.BOYER.

M.C.KERGOAT met fin à la séance de la Commission Agritourisme à 20h30.